



**Avec les projets de Normes « Location » et « Revenu », l'IASB s'est attaqué à deux sujets fondamentaux pour les entreprises**

En tant que préparateur de comptes, je m'interroge sur l'utilité de la refonte de ces Normes et sur l'objectif poursuivi par le normalisateur. S'agit-il toujours de convergence avec les US GAAP ?

En outre, la question des coûts et de l'énergie à consacrer à leur mise en œuvre reste un vrai sujet de préoccupation.

Concernant la Norme « Location », je m'inquiète de la complexité générale du projet de norme et des nombreuses incertitudes qui subsistent et rendent très difficile la compréhension du texte définitif, sans parler de la complexité pour expliquer en interne ses impacts.

Dans ce contexte, les entreprises se sentent comme « prises en otage » d'un système qui s'autoalimente de concepts abstraits et complexes et avec lequel il devient de plus en plus difficile de dialoguer.

Cette situation, développée dans le FOCUS, oblige à une mobilisation de la communauté financière, à laquelle ACTEO, avec le concours de ses membres, est déterminée à prendre part afin de faire entendre la voix des entreprises françaises.

**Alain De Marcellus**  
 Directeur des Services Financiers - Capgemini  
 Administrateur d'ACTEO



## ACTUALITES IFRS

### ➔ A noter pour l'établissement des comptes au 30 juin 2013

Nouvelles dispositions	Evaluation / Comptabilisation	Informations annexes
Retraites (IAS 19)	✓ <sup>(1)</sup>	(2)
Juste valeur (IFRS 13)	✓	✓
Instruments financiers - compensation (IFRS 7)		✓
Package conso (IFRS 10, 11, 12)	✓ <sup>(3)</sup>	✓ <sup>(3)</sup>

(1) Au-delà de l'application de la nouvelle Norme, il n'y aura pas au 30 juin de précisions supplémentaire concernant les taux d'actualisation à utiliser (voir ACTEO News N°1)

(2) Une tendance se dégage pour ne pas donner l'intégralité des nouvelles informations requises par IAS 19 révisée dès le 30 juin mais d'attendre la publication des comptes annuels

(3) Non-obligatoire au 30 juin 2013, adoption anticipée possible

### ➔ Put sur minoritaires : une victoire

L'interprétation telle qu'elle était prévue par l'IFRIC (impact de la variation de la dette brute en résultat) ne verra finalement pas le jour. L'IASB doit reprendre le sujet dans sa globalité.

### ➔ Reconnaissance du revenu : publication de la norme

L'IASB s'apprête à publier la norme sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Après adoption par l'Europe, son application ne sera pas obligatoire avant le 1er janvier 2017. Entre temps, l'EFRAG se rapprochera des sociétés afin d'en mesurer les impacts.

### ➔ Traitement des taxes : publication de l'interprétation

Ce texte relatif aux taxes (Levies), applicable au 1er janvier 2014, conduira à une déconnexion entre la période de comptabilisation de la taxe et la période économique à laquelle elle se rattache.

### ➔ Composition de l'ASAF « Accounting Standards Advisory Forum »

Le 19 mars dernier, l'IFRS Foundation a annoncé la composition de l'ASAF, groupe consultatif dont l'objectif est de rationaliser le dialogue entre l'IASB et les principaux normalisateurs comptables nationaux ou régionaux.

La Commission Européenne a décidé que la représentation de l'Europe sera assurée, pour les deux premières années, par l'EFRAG et trois normalisateurs nationaux (Allemagne, Royaume Uni, Espagne).

A noter que la représentation européenne dispose d'un siège de plus que prévu initialement.

## ACTUALITES ACTEO

### ➔ Février 2013

Patrice Marteau et Jérôme Haas (ANC) présentent l'actualité IFRS lors d'un déjeuner organisé par le Club des 30.

Laurence Rivat (Membre de l'IFRIC) est intervenue auprès des membres de l'Association afin de présenter les dernières actualités de l'IFRS Interpretation Committee.

### ➔ Mars 2013

Patrice Marteau participe au colloque « Les principes comptables peuvent-ils être universels ? » organisé par l'Ordre des Experts-Comptables et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

 Retrouvez toutes les actualités sur [www.acteo.org](http://www.acteo.org)

### ➔ L'Europe et les IFRS

Un Groupe de travail, initié par le MEDEF et présidé par Michel Pébereau, a été constitué pour proposer des axes de réflexions en vue d'améliorer l'influence de l'Europe dans le Due Process IFRS. ACTEO participe à ce Groupe et a remis, à titre de contribution, une synthèse des principales critiques adressées sur les projets IFRS récents ou en cours.

### ➔ AMF : Informations sensibles

Fin 2012, ACTEO, MEDEF et l'AFEP ont adressé une lettre au Président de l'AMF pour l'alerter sur l'accroissement des demandes en matière d'informations sensibles. 30 DAF ont appuyé cette demande.

Suite à cette démarche, l'AMF a créé un groupe d'observation, présidé par Olivier Poupart Lafarge, constitué des différentes parties prenantes dont ACTEO, ce qui permettra aux Groupes non directement représentés de s'exprimer sur ce sujet important.



➔ **Impact des Novations sur la comptabilité de couverture :** ACTEO approuve l'attitude pragmatique de l'IASB qui autorise à ne pas déqualifier une couverture si changement de contrepartie lié à une novation. Nous demandons cependant à ce que ces dispositions ne soient pas limitées aux compensations imposées par la loi ou des organismes de régulation.

➔ **IFRS 9 – Classement et évaluation des actifs financiers :** ACTEO encourage l'assouplissement des critères imposés pour une évaluation au coût amorti mais estime que l'IASB devrait mettre plus en avant encore le Business model comme critère principal, et relayer au second plan les caractéristiques des flux contractuels.

ACTEO soutient la création d'une nouvelle catégorie « Juste Valeur via OCI » mais souhaiterait que son utilisation soit élargie.

➔ **Comptabilisation des Mises en équivalence**

ACTEO note tout d'abord le nombre important de problématiques identifiées et demande au Board de les aborder au sein d'un projet global.

- **Contribution d'un groupe à une MEE :** ACTEO estime que toutes les contributions d'un groupe auprès d'une MEE doivent être traitées de façon identique, qu'elles représentent ou non un « Business ».

- **Enregistrement des variations de valeur d'une MEE dans les comptes consolidés :** ACTEO soutient l'idée d'une solution pragmatique mais ne souhaite pas que des variations soient enregistrées en capitaux propres, en dehors de transactions avec les actionnaires du groupe. L'utilisation des OCI est recommandée.

📄 **Plus de détails et  
l'ensemble des lettres  
sur [www.acteo.org](http://www.acteo.org)**

## ➔ Le Cadre Conceptuel - Pourquoi s'y intéresser dès aujourd'hui ?

Tout le monde s'accorde à dire que pour avoir une chance d'influencer les travaux de l'IASB il faut travailler avec eux très en amont des projets. Malheureusement ce n'est pas une priorité pour les entreprises.

*« Plus on est en amont dans le processus, plus il est difficile de mobiliser les entreprises. Elles ont tellement réduit les effectifs qu'elles n'ont plus de ressources pour réfléchir à autre chose qu'à l'immédiat »*

*Source : Enquête ACTEO 2012*

De plus les réflexions de type « conceptuelle » sont souvent perçues comme une toquade d'intellectuels en mal d'occupation.

Or ce projet est fondamental car des plus structurants pour les IFRS de demain. C'est en effet à l'occasion de ces travaux, qui s'accroissent en 2013, que l'IASB déterminera :

- ➔ Les objectifs du reporting IFRS avec en outre ses utilisateurs premiers et ses caractéristiques qualitatives (notion de prudence, de fiabilité...);
- ➔ Les rôles respectifs du résultat net et des OCI, et de facto la définition d'un principe pour l'utilisation du recyclage;
- ➔ La définition et les critères de comptabilisation d'un passif : à quel moment reconnaître une dette ?
- ➔ Le poids donné à la juste valeur et aux autres valeurs actualisées par rapport au coût amorti;
- ➔ Les objectifs et la composition des notes annexes.

## ➔ Contrats de location : où en sommes nous ?

Quatre années après la publication d'un Discussion Paper, le second exposé sondage (initialement prévu pour le second semestre 2012) vient tout juste d'être publié par l'IASB. Aux vues des orientations prises par les deux Boards, il apparaît que nous sommes encore bien loin d'obtenir une norme de qualité suffisante pour prétendre remplacer la norme actuelle.

En effet, malgré toutes les critiques, inhabituellement nombreuses et vigoureuses reçues sur ce projet, l'IASB et le FASB persistent à développer un modèle excessivement complexe, sans cohérence interne, et surtout sans objectif clairement défini. Compte tenu du temps dévolu depuis toutes ces années par l'IASB et par toute la communauté financière, nous pensons aujourd'hui que des réactions plus radicales seraient légitimes.

En 2013, suite à une très forte demande de l'ensemble des parties prenantes, l'IASB a fait du Cadre Conceptuel son projet prioritaire avec un calendrier très ambitieux et dont la première étape doit être la publication d'un Document de Discussion en juillet 2013.

ACTEO s'est déjà organisé pour travailler en amont avec notamment :

- ➔ Rencontre avec P. Danjou et S.Cooper, membres de l'IASB, sur le thème de la performance, du résultat net et des OCI (Septembre 2011);
- ➔ Réponse à la consultation EFRAG sur l'objectif des notes annexes (Décembre 2012);
- ➔ Echanges informels avec P. Danjou toujours sur le thème de la performance, du résultat net et des OCI (Mars 2013).

Mais beaucoup reste encore à faire avec notamment l'organisation de groupes de travail pour répondre aux consultations de l'EFRAG sur les trois thèmes suivants : Prudence, Fiabilité de l'information financière, Incertitudes.

Vos équipes seront donc très sollicitées afin de définir la position des entreprises françaises sur ces sujets fondamentaux et déterminants pour l'avenir.

A cet égard, l'ANC a adressé une lettre à la Commission Européenne l'alertant sur la nécessité d'arrêter ce projet du moins sous sa forme actuelle.

ACTEO, qui a déjà envoyé de nombreux courriers à l'IASB en dehors des périodes de commentaires, travaille actuellement à la forme la plus appropriée d'exprimer sa position, à la lumière de la dernière publication.

Une rencontre entre des Directeurs Financiers et un ou plusieurs membres de l'IASB est en cours d'organisation afin qu'ils puissent adresser directement, au-delà des commentaires techniques, leurs inquiétudes et mécontentements sur ce projet.